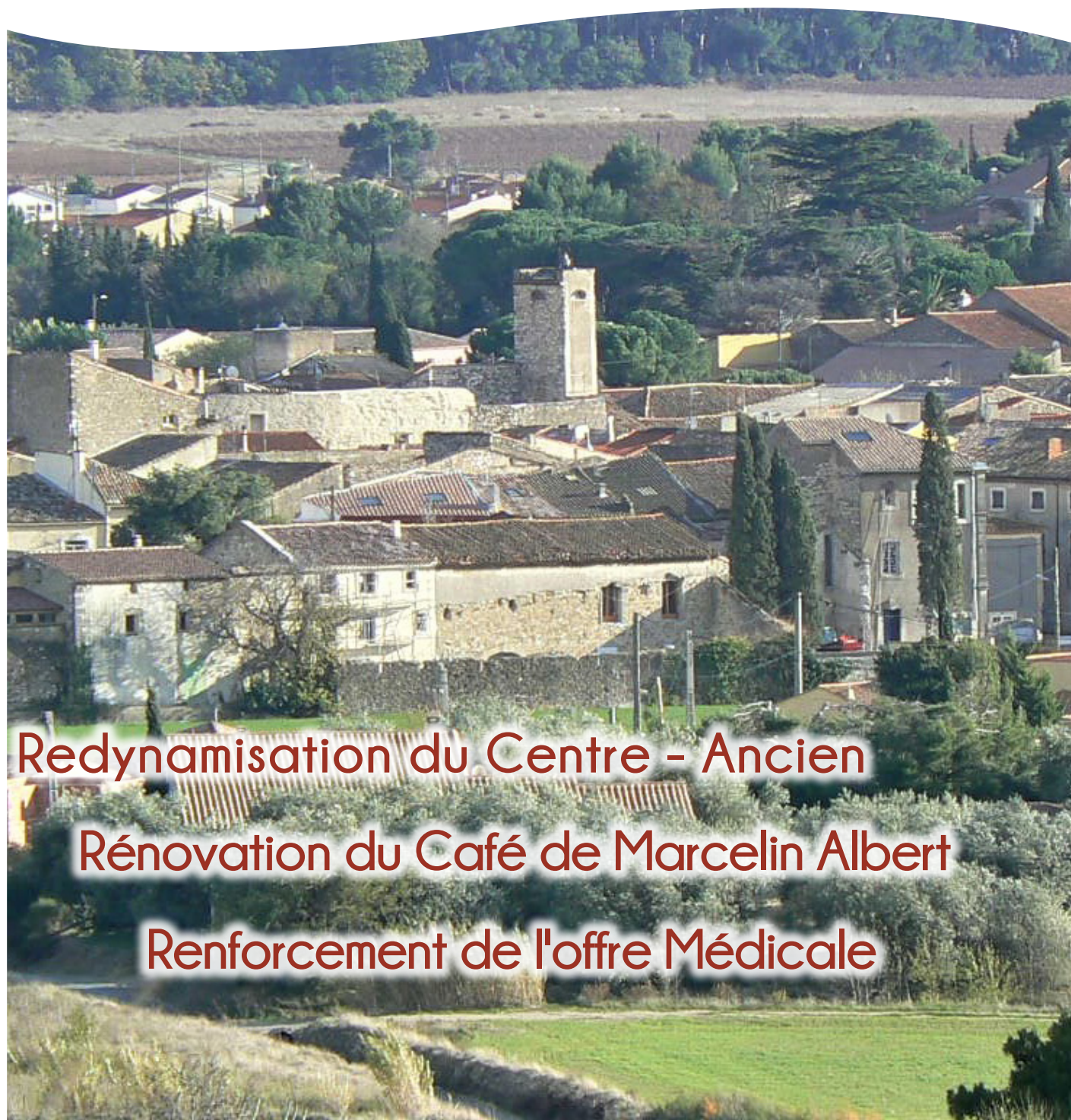


La Gazette



M U N I C I P A L E



Redynamisation du Centre - Ancien

Rénovation du Café de Marcelin Albert

Renforcement de l'offre Médicale



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens

Dans un contexte de crise sanitaire qui n'épargne personne, et malgré les difficultés, voire l'impossibilité de conduire notre action municipale, comme nous l'avons toujours souhaité, notre motivation reste intacte. La proximité, l'écoute, les échanges réguliers avec nos concitoyens, constituant, pour mon équipe et moi-même, des priorités fondamentales auxquelles nous ne dérogerons pas, dès que les conditions le permettront.

Néanmoins, cette période de restrictions nous a permis de préparer, sur les plans administratif et financier, les futurs projets que nous souhaitons lancer d'ici la fin du mandat.

C'est ainsi que l'année 2022 s'inscrira dans la continuité de ce qui a déjà été initié.

Après avoir fait l'acquisition du Cabinet Médical, nous réaliserons prochainement des travaux de réhabilitation et d'extension de ce bâtiment, afin de pouvoir accueillir dans des conditions plus favorables, la patientèle, les praticiens et ceux qui exerceront demain, sur notre Village. Prévenir le risque de désertification médicale, est une des missions qui nous incombe, en tant qu'élus.

De même, la réhabilitation du Centre Ancien constitue un autre objectif prioritaire de la Municipalité. Trop longtemps négligée, elle est désormais devenue nécessaire, voire indispensable. Ce programme, à la fois ambitieux et réaliste, s'inscrit dans une démarche de modernisation raisonnée, respectueuse de notre identité et de notre passé. Il inclut la rénovation des façades, l'embellissement des devantures de nos commerces, la mise en place d'un nouveau plan de circulation, associé à une réflexion portant sur le stationnement et la rénovation de notre voirie urbaine. Le Café de Marcelin Albert qui fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité, sera réhabilité en « Bistrot de Pays », d'ici la fin du mandat. Les avis du Comité Consultatif, récemment créé, et des Commissions, seront sollicités sur ce programme. Vous serez bien sûr informés régulièrement, de l'évolution de ce projet.

En ce début d'année 2022, au-delà des traditionnels vœux, je souhaite tout simplement que nous puissions vous faire partager notre vision humaine de ce que sera demain Argeliers.

Pour devenir réalité, le « Bien Vivre Ensemble » doit se construire au quotidien, dans un esprit de cohésion et de rassemblement, en excluant toute forme de division et de sectarisme. Car à nos yeux, seul l'intérêt que nous partageons de notre Village, doit primer sur les aspirations individuelles, quelles qu'elles soient.

Dans l'attente de pouvoir nous rencontrer à nouveau, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Gérard LETEISSIER

LaGAZETTE

MAIRIE D'ARGELIERS
5, Avenue des 87 - 11120 ARGELIERS
Tél. 04 68 46 11 04

www.argeliers.fr

Direction de la publication :
Gérard LETEISSIER

Rédacteur en chef :
Myrienne DUPONT

Conception graphique :



Arobase Com'
Tél. 06 74 69 57 63

Impression :



Cailiman
Tirage : 1 200 exemplaires

Citykomi



Soucieuse de moderniser sa communication et répondre aux attentes de tous ses habitants, la Mairie d'Argeliers s'est récemment dotée de l'Application Citykomi.

Téléchargeable gratuitement et conçue dans le respect de la vie privée de ses usagers, celle-ci ne nécessite ni la création d'un compte ni la communication de données personnelles.

Chaque citoyen est libre de s'y abonner et de s'en désabonner quand il le souhaite, et il ne recevra que les informations publiées par la Mairie sous l'intitulé " Argeliers Info ".

Le quotidien de tous s'en trouvera considérablement simplifié, qu'il s'agisse d'un chantier qui débute, d'une alerte météorologique ou encore d'un spectacle à venir.

S'ABONNER LIBREMENT & GRATUITEMENT

1. Téléchargez l'Application Citykomi® 

2. Touchez l'icône APPAREIL PHOTO en haut de l'écran. 

3. Scannez le QR Code d'abonnement du diffuseur
(ou renseigner le code postal)



En cas de problème, n'hésitez pas à vous rendre en Mairie, aux heures d'ouverture.

3

Travaux de sécurisation Avenue Jean Jaurès

En Janvier 2021, à la demande de la Municipalité, le Syndicat de Voirie est intervenu sur l'Avenue Jean JAURES, afin d'en sécuriser la circulation et les déplacements des usagers, qui empruntent quotidiennement cette Avenue. En effet, il s'agit d'une entrée résidentielle de la Commune très fréquentée, sur laquelle les racines des pins ont soulevé les caniveaux et une partie de la chaussée, la rendant dangereuse et difficilement praticable.



Travaux de voirie Rue du 1er Mai

En janvier 2021 des travaux de voirie ont été effectués rue du 1er Mai par l'entreprise SPIE afin de mettre en conformité les regards.



Taille des platanes

Fin janvier, après la taille des platanes sur la Promenade, les Services Techniques ont continué la taille des arbres aux abords du groupe scolaire Michel Bernard et également au lotissement Les rives du Canal.



Travaux Rue du Port

Des travaux de réfection sur le réseau pluvial ont été effectués par le Syndicat de Voirie Rue du Port à partir de l'embranchement du lotissement Francis Vals jusqu'à l'Impasse Condorcet.

4



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2021

Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à conclure avec l'Agence Technique Départementale

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Commune à l'Agence Technique Départementale, pour un coût annuel fixé à UN EURO par habitant.

Aménagements sécuritaires RD 326, Route de Mirepeisset, et RD 826, Rue Jean Jaurès

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a validé les projets d'aménagements sécuritaires, sur les RD 326, Route de Mirepeisset et RD 826, Rue Jean Jaurès.

Révision du Plan Communal de Sauvegarde

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé la décision du SMMAR d'appuyer les Communes pour la révision de leurs PCS, et a accepté d'engager la Commune dans cette démarche de révision du Plan Communal de Sauvegarde.

Création de trois Comités Consultatifs

Par 18 Voix POUR et 1 ABSTENTION (Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a approuvé la création de trois Comités Consultatifs, ainsi intitulés : Conseil des Sages, Conseil des Jeunes et Centre Municipal de Santé.

Mise en commun ponctuelle des Agents de Police Municipale – Convention de mutualisation à conclure avec les Communes de St Nazaire d'Aude, St Marcel d'Aude et Ginestas.

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé la venue de la Commune de St Marcel d'Aude, au sein du regroupement mutualisé des Services de Police Municipale, constitué depuis 2017 par les Communes de St Nazaire d'Aude, Argeliers et Ginestas, et a approuvé la nouvelle convention de mise en commun des Agents de Police Municipale des Communes de Ginestas, St Nazaire d'Aude, St Marcel sur Aude et Argeliers.

Commémoration Guerre d'Algérie

Le vendredi 19 Mars 2021 une délégation des Anciens Combattants s'est recueillie au Monument aux Morts en **hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Monsieur le Maire Gérard Leteissier, donna lecture d'un texte de Geneviève Darrieusecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, en présence de Myrienne Dupont, Première Adjointe, de René Quercy, Président de l'Association des anciens combattants, d'Alain Tores, secrétaire, de Gilles Mas, Trésorier et des porte-drapeaux.

Le dépôt de gerbe a été suivi d'une minute de silence.



Repas des Aînés

En raison de la situation sanitaire, le traditionnel repas des aînés ne pouvait pas se dérouler dans les conditions habituelles.

5

Monsieur le Maire et le Centre Communal d'Action Sociale ont proposé de le maintenir sous une forme différente, adaptée aux contraintes liées à l'épidémie.

Toutes les Argeliésoises et tous les Argéliésois de plus de 70 ans ont ainsi pu bénéficier d'une formule à emporter préparée par le relais de l'Haunay.

Organisée par Madame la 1ère Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, et dans le respect des règles sanitaires, distanciation, circulation, masques, gel hydro-alcoolique, la distribution s'est déroulée selon le principe du « Drive » sur un circuit autour de la salle polyvalente.

Les paniers-repas ont été remis à domicile pour les personnes malades et/ou dépendantes n'ayant aucune solution pour se déplacer.



Visite de la Commune par Monsieur le Sous-Préfet

Le Mercredi 24 Mars, Monsieur Gérard LETEISSIER, Maire, et Madame Myrienne DUPONT, 1ère Adjointe, ont reçu en Mairie Monsieur Rémi RECCIO, Sous-Préfet de Narbonne.

Dès son arrivée devant la Mairie, Monsieur le Maire a présenté à Monsieur le Sous-Préfet, les 4 Policiers Municipaux présents, regroupés à cette occasion dans le cadre d'un dispositif de mutualisation, qui implique les Communes de Ginestas, St Nazaire et Argeliers, avec l'arrivée prochaine de la Commune de St Marcel. Monsieur le Sous-Préfet s'est félicité d'une telle initiative.



Puis, Monsieur le Maire et Madame la 1ère Adjointe, ont présenté à Monsieur le Sous-Préfet, plusieurs projets dont celui du **futur Cabinet médical**, un projet défini comme étant prioritaire. Monsieur le Maire a rappelé le double enjeu d'un tel projet : d'une part éviter une désertification médicale sur la Commune, du fait du départ à la retraite de nos médecins, d'ici 2 à 3 ans maximum, et d'autre part se donner les moyens d'attirer de nouveaux médecins. Monsieur le Représentant de l'Etat a été sensible à ce projet et a demandé à Monsieur le Maire de le tenir informé de son évolution.

Puis, Monsieur le Sous-Préfet a été reçu à la **Cave Coopérative « La Languedocienne et ses Vignerons »**, par Messieurs Gérard EUGENE et Sébastien TOMASONI, respectivement Président et œnologue de cette structure, en présence de Monsieur Daniel LAFON, Président de la Distillerie. Une visite des lieux a permis à Monsieur le Sous-Préfet de découvrir une structure de production très performante et très bien équipée.

6 Monsieur le Sous-Préfet a pu ensuite effectuer une visite de la Distillerie, en présence de son Président et de son Directeur, Monsieur Thierry GALINDO.

Après avoir passé plus de deux heures sur la Commune, Monsieur le Sous-Préfet a remercié les élus et les responsables de la Cave et de la Distillerie, en leur indiquant combien il avait apprécié ces visites et ces échanges.



Travaux 2021



Les travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés Rue Française, Petite rue Française, et Place François Mitterrand.



Une vaccination bien orchestrée !

Afin d'accélérer la vaccination des personnes de plus de 70 ans, l'**ARS (Agence Régionale de Santé)**, par l'intermédiaire du Docteur Mélissa Moréno et le CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a sollicité la Commune pour créer un centre de vaccination.

La Municipalité a répondu à cet appel et Monsieur le Maire a confié cette mission à Madame Myrienne Dupont, 1ère adjointe et Vice-Présidente du CCAS. Celle-ci a, dans un premier temps, effectué un important travail de recensement des personnes concernées, avant d'établir un planning de vaccination qui devait tenir compte des disponibilités des patients, en étroite collaboration avec les médecins du village.

Jeudi 8 Avril, une belle chaîne de solidarité s'est formée à la Salle des Aînés, afin de réaliser la vaccination des personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent et des personnes présentant des facteurs de risques.

La Salle des Aînés s'est transformée en salle de vaccination le temps d'une journée : zones d'accueil, de consultation, de vaccination, puis d'observation (15 minutes) avaient été aménagées pour accueillir au mieux les habitants.

Cette journée a été organisée par Myrienne Dupont et en présence des Docteurs Binisti, Lopez et Jena, de Mylène Laporte infirmière, de Laetitia Bach, sage-femme de Narbonne, de la pharmacie Mirman et d'Hélène Bales, comptable de la Mairie. Cette intervention a **permis de vacciner 144 Argeliésoises et Argeliésois, dont 14 à domicile**, dans la limite des doses (vaccin Moderna) fournies par l'Agence Régionale de Santé à cette date.

Six personnes, inscrites sur une liste d'attente ont pu être vaccinées le lendemain sur Saint Marcel.

8



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Par 15 Voix POUR et 4 Voix CONTRE (Patrick SEYFRIED, Macha CASTEL, Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Approuvé le Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Compte Administratif – Exercice 2020

Par 14 Voix POUR (Monsieur le Maire étant sorti) et 4 Voix CONTRE (Patrick SEYFRIED, Macha CASTEL, Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Approuvé le Compte Administratif de la Commune, présenté par Monsieur le Maire.

Vote des Taux d'Imposition 2021

Par 15 Voix POUR et 4 Voix CONTRE (Patrick SEYFRIED, Macha CASTEL, Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Fixé les Taux Communaux d'Imposition, ainsi qu'il suit : Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) 60,50 % ; Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) 78,92 %.

Vote des Subventions aux Associations

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Décidé de voter une enveloppe d'un montant de 18 440 €, destinée à subventionner les Associations du Village.

Vote du Budget Principal 2021

Par 15 Voix POUR et 4 Voix CONTRE (Patrick SEYFRIED, Macha CASTEL, Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Adopté le Budget Principal de la Commune, pour l'Exercice 2021, ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses = 1 807 396,41 €
Recettes = 1 807 396,41 €

Section d'Investissement

Dépenses = 628 918,00 €
Recettes = 628 918,00 €

9

Budget Principal – Demande de financement d'un Emprunt

Par 16 Voix POUR et 3 Voix CONTRE (Patrick SEYFRIED, Macha CASTEL et Laurent ALBEROLA), le Conseil Municipal a Décidé de contracter un emprunt de 150 000 €, auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon (75 000 €) et du Crédit Agricole (75 000 €).

Budget Principal – Demande d'ouverture d'une ligne de Trésorerie

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Décidé de contracter une Ligne de Trésorerie de 175 000 €, auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon (100 000 €) et du Crédit Agricole (75 000 €).

Motion de soutien aux Viticulteurs et aux Agriculteurs Argeliésois

A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE, a Adopté une motion de soutien aux Viticulteurs et aux Agriculteurs Argeliésois, durement touchés par le gel, et Décidé de saisir les Services de l'Etat, afin de demander, à leur profit, la suppression de la Taxe sur le Foncier Non Bâti, pour 2021.

Des élus visitent la Cave Coopérative

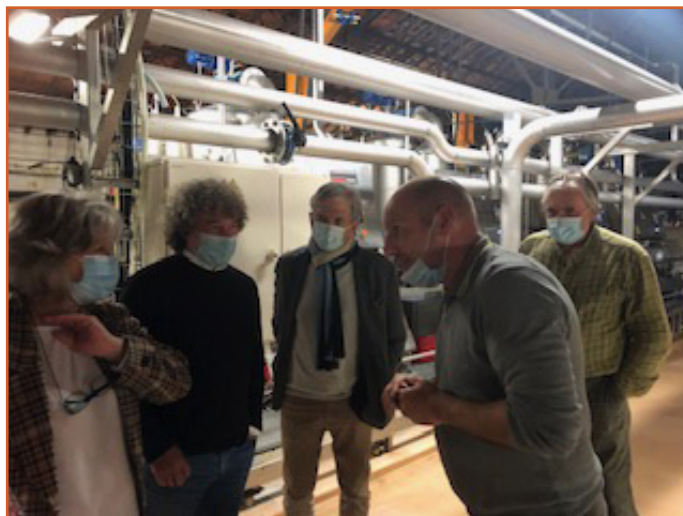
Le mercredi 21 avril 2021 en fin d'après midi, Monsieur le Maire, Gérard Leteissier, accompagné d'élus de la majorité municipale et de Christian Lapalu, Conseiller Départemental, ont été reçus à la Cave Coopérative d'Argeliers par Gérard Eugène, Président et Sébastien Tomasoni, œnologue.



Après avoir rappelé les effets dévastateurs de l'épisode récent de gel sur notre territoire, qui aura un impact considérable sur la production viticole M. Sébastien Tomasoni a fait une présentation très complète de la structure. Il a détaillé son fonctionnement, en mettant en avant des avancées technologiques de premier plan, qui, associées à la qualité et à la

10

richesse du terroir, permettent de produire un vin mondialement apprécié.



Journée Nationale du Souvenir

Dimanche 25 avril 2021 René Quercy, Président de l'Association des Anciens Combattants, entouré par Alain Torrès, secrétaire, Gilles Mas, trésorier et Claude Dubergé, porte-drapeau, a rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Le Maire, Gérard Leteissier qui a lu un message rédigé conjointement par la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR).



Hommage et Recueillement en mémoire du 08 Mai 1945



Samedi 8 Mai 2021, Les membres de l'Associations des Anciens Combattants, ont célébré **le 76ème anniversaire de la victoire des forces alliées et de la capitulation de l'Allemagne nazie.**

Une minute de silence a été observée et une gerbe a été déposée au pied du Monument aux Morts.

11

Madame Théron, directrice du Groupe Scolaire, a lu un texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre.

Le message de Madame Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, a ensuite été lu par Monsieur Le Maire, Gérard LETEISSIER qui était accompagné de Madame Myrianne DUPONT, 1ère Adjointe.

Commémoration de l'appel du 18 juin

Vendredi 18 juin, une délégation composée de représentants de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Fédération André Maginot et d'élus, a commémoré **l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.**

Un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence précéderent le discours de M. René Quercy Président de l'Association. Monsieur le Maire, Gérard Leteissier, donna ensuite lecture d'un texte de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, en présence de Myrianne Dupont Première Adjointe, du secrétaire Alain Torrès, du trésorier Gilles Mas et des porte-drapeaux.



Remise de calculatrices par la Municipalité



Les calculatrices offertes par la Municipalité, ont été remises le vendredi 25 juin aux élèves de CM2, dans la cour de l'école élémentaire du Groupe Scolaire Michel Bernard. Cette désormais traditionnelle manifestation s'est déroulée en Présence de Madame la Directrice de l'établissement, des professeures des classes concernées et d'élus.

12

Les écoliers ont également reçu un recueil illustré des Fables de La Fontaine, afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture de ces futurs collégiens.

Retrouvailles de fin de saison

L'Association « Le Pourquoi de la Chose » a organisé samedi 26 Juin, son traditionnel repas de fin de saison.

En présence d'élus et de nombreux membres de l'Association, M. Serge Casteilla a prononcé un discours rappelant l'activité de ce groupe dont le dynamisme n'est plus à prouver.

Ambiance chaleureuse, convivialité, les ingrédients étaient réunis pour donner à cette soirée une dimension à l'image de l'harmonie qui règne au sein de cette Association.



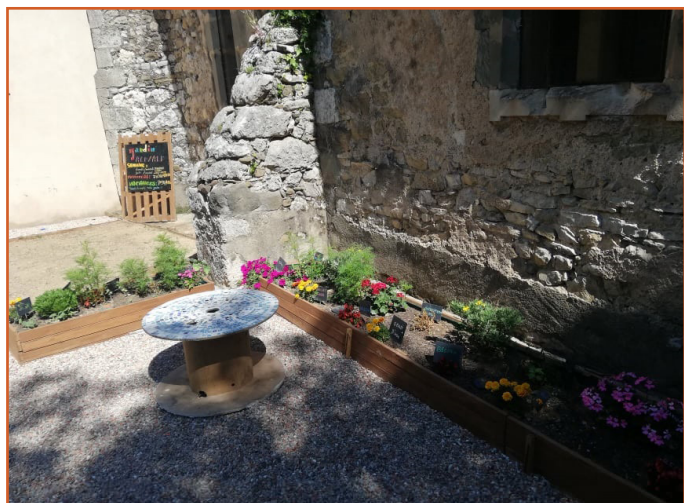
Aménagement du jardin du Presbytère



Un lieu mis à disposition par la Municipalité, auprès des enfants du Centre de Loisirs, géré par le CIAS du Sud Minervois.

Les enfants de L'ALE (Accueil de Loisirs Extrascolaire) et de l'ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire), encadrés par leurs animateurs, viennent d'achever l'aménagement de cet espace.





Projet d'Art du Groupe Scolaire Michel Bernard : Les Nanas



Les enfants et Professeures du Groupe Scolaire Michel Bernard, ont présenté leurs créations dans le parc de la salle polyvalente, pour marquer la fin de l'année scolaire 2021.

15

Nous les félicitons pour ces jolies réalisations.



La Fête de la Musique

En partenariat avec la Municipalité d'Argeliers, **le Tennis Club a organisé la Fête de la Musique, le samedi 3 Juillet 2021**, sur la Promenade.

Un énorme succès pour cette manifestation qui a été animée par le Groupe Hurricane.

Les Argeliésoises et les Argeliésois s'étaient déplacés en nombre pour participer à ce premier évènement de l'été.



Sull'aria au Lido

Le Samedi 10 juillet, c'était la reprise de l'activité culturelle au Lido, avec la venue du **groupe Sull'aria**, pour un spectacle intitulé « **On reprend son souffle** ».

Voix, violon et piano pour enchanter les spectateurs venus écouter de grands et petits airs d'opéras et d'opérettes.

La qualité, une fois encore, était au rendez-vous de cette soirée très appréciée par les mélomanes, qui s'étaient déplacés pour applaudir un groupe que nous reverrons avec plaisir à la salle du Lido.



Concours de pêche

Une matinée de pêche réussie !

Dimanche 11 Juillet 2021, s'est déroulé au « Domaine du Trésor », sur les bords du Canal du Midi le traditionnel concours de pêche organisé par l'**Association « LOU RASCAS »**.

30 participants étaient présents à cette partie de pêche, dont 10 enfants.

11 pêcheurs ont été primés, mais tous les participants ont été récompensés.

Catégorie « Enfants »

1ère place : **Mathias BOUSQUET**

Catégorie « Adultes »

1ère place : **Claude BAILLAT**

2ème place : **Yann DARROUX**

3ème place : **Yohan VICIDONI**

4ème place : **Lionel LAVERSEN**

Cette matinée de pêche s'est terminée par le verre de l'amitié.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021

Projections cinématographiques – Convention de partenariat à conclure avec l'Association Ciném'Aude

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Approuvé la convention de partenariat à conclure avec l'Association Ciném'Aude, relative à l'organisation des séances cinématographiques sur la Commune.

Centre de vaccination de Narbonne – Convention de participation financière à conclure avec la Ville de Narbonne

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Approuvé la convention de participation de la Commune, au fonctionnement du centre de vaccination du Narbonnais, telle que proposée par la Ville de Narbonne, et afin de prendre en charge la vaccination des Argeliésois.

Distillerie – Mise en place de canalisations de refoulement – Autorisation de passage

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Autorisé la Distillerie Coopérative d'Argeliers, dans le cadre des travaux visant à la mise en place d'une double canalisation de refoulement, entre la Coopérative et les bassins de lagunage, à traverser certaines parcelles communales.

Groupe Scolaire Michel BERNARD – Maintien de la semaine de 4 jours

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Approuvé le renouvellement de la dérogation, relative à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Plan Local d'Urbanisme – Délibération prescrivant l'élaboration du PLU et portant annulation et remplacement de la Délibération du 14 Décembre 2015

Par 17 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

18

Taxe sur le Foncier Bâti – Suppression partielle de l'exonération de deux ans, applicable aux constructions nouvelles à usage d'habitation

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Décidé de limiter l'exonération de deux ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation, à 60% de la base imposable.

Vide-Greniers du "Pourquoi de la Chose"

Le traditionnel Vide-Greniers du 14 Juillet, organisé par l'Association « Le Pourquoi de la Chose », a attiré, cette année encore, de nombreux visiteurs.

106 exposants avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Les conditions météorologiques, plus clémentes que la veille, malgré un vent qui soufflait parfois par rafales, n'ont pas empêché les Argeliésoises et les Argeliésois mais également tous les personnes venues de villes ou de villages proches, de se déplacer et de profiter de cette manifestation réputée pour sa qualité.



En début de soirée, tous les membres de l'Association se sont retrouvés, Place de la Promenade, en présence d'élus, pour déguster le verre de l'amitié.



Travaux d'été au Groupe Scolaire Michel BERNARD

Dès la fin de l'année scolaire, les Services Techniques de la Commune ont effectué des travaux de peinture aux Ecoles.

Deux salles de classe et une cage d'escalier ont été entièrement traitées.

Les murs ont été poncés et enduits, avant l'application d'une nouvelle peinture.

Les teintes ont été choisies par les enseignantes.

La Municipalité tient à remercier les Agents concernés, pour la qualité de ce travail.



19

KAT'ART

Les 15 et 16 Juillet, l'Association, KAT'ART a proposé aux enfants de 6 ans et plus, un stage de découverte, intitulé « expression corporelle et théâtrale ».

La thématique retenue était celle du cirque.

Ces deux journées avaient pour objectif de permettre aux différents participants de prendre confiance en eux et d'exprimer leurs émotions.

Sur la scène du Lido, de nombreux enfants ont été acteurs de ces journées, conclues par un petit spectacle présenté aux parents et aux proches.



Ouverture exceptionnelle du Café Marcelin Albert

En 2021, les festivités estivales se sont poursuivies et les administrés ont toujours été aussi nombreux à se retrouver, à se rassembler, témoignant ainsi de leur volonté de partager ces moments conviviaux, dont ils avaient été longtemps privés en raison des contraintes sanitaires.

La manifestation du vendredi 16 juillet, sur la Place de la Promenade, organisée par **l'Association «Le Café de Marcelin »**, en partenariat avec la Municipalité, a tenu toutes ses promesses.

Elle débuta par un concert de la chorale d'Argeliers, dont chacun pu apprécier la qualité des interprétations.

L'Association « Les Petites Mains » s'était chargée avec bonheur de la restauration avant la projection, sur la façade du Café Marcelin Albert, de l'excellent film « Nous Paysans », réalisé par Fabien Béziat et Agnès Poirier.

Cette dernière, présente lors de cette soirée, a pu échanger avec les administrés à l'issue du film, qui évoqua notamment la Révolte des Vignerons de 1907.

La Municipalité tient à remercier les Associations et les Services Techniques de la Mairie qui ont permis que cette soirée exceptionnelle se déroule dans les meilleures conditions.

20



Le Vide-Greniers du BSM XV

Un Vide-Greniers qui a fait le plein !

Le Dimanche 25 Juillet 2021, s'est déroulé le Vide-Greniers du Bassin Sud Minervois XV, organisé en partenariat avec la Municipalité.

Tôt le matin, les premiers exposants installèrent leurs stands, d'autres suivirent et progressivement, les visiteurs investirent les rues du village.

Le Service de restauration mis en place par l'Association organisatrice, devant le Café Marcelin ALBERT, ajouta une touche culinaire fortement appréciée.

Cette manifestation très populaire, aura permis une nouvelle fois, de confirmer le dynamisme du tissu associatif Argeliésois.



21

Repas de reprise d'activité de l'Association La Calado

Une centaine de personnes s'est retrouvée **le samedi 26 juillet 2021** pour un repas en plein air, dans l'espace clos qui borde la salle polyvalente.

Organisée par l'Association La Calado et remarquablement animée par le groupe Farhen Musique, cette soirée a été très appréciée par les Argeliésoises et les Argeliésois présents, heureux de pouvoir participer à cette manifestation estivale qui, chacun le souhaite, en appellera d'autres.

La qualité des prestations, sur le plan culinaire et sur le plan musical, a permis aux personnes rassemblées de profiter pleinement d'un moment convivial qui a fait l'unanimité.



Un nouveau Panneau Rue du Port !

Un panneau d'informations a été installé à l'extrémité de la Rue du Port, à proximité du Canal du Midi, avant la montée menant au Pont du Cantonnier.

Il indique aux visiteurs la direction à prendre pour se rendre au centre du village, vers les commerces et les services proposés.



Le Club House du "JURIO" fait peau neuve !



Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réfection partielle de la toiture
- Reprise du plafond de la salle
- Traitement des façades
- Mise en peinture des ferronneries et des huisseries
- Mise en place d'un nouvel appareillage de chauffage, moins énergivore

Coût = 5 150 € TTC

Un investissement communal soutenu par la Municipalité !

22 Boîtes à livres

Une bouquinerie, sous forme de tonneaux, réalisée par l'Association Argeliers sans Frontières, a été installée place François Mitterrand.

Les consignes sanitaires sont scrupuleusement respectées.

Le gel hydro-alcoolique est utilisé avant chaque emprunt.

Les livres sont régulièrement décontaminés.



Belle réussite pour ce 2ème concours de pêche !

Dimanche 8 Août 2021, l'Association « LOU RASCAS » a organisé son 2ème concours de la saison.

Les participants se sont retrouvés au «Domaine du Trésor », sur les bords du Canal du Midi.

26 personnes dont 4 enfants ont participé à cette manifestation toujours très appréciée.

De nombreux lots ont récompensé tous les participants.

10 pêcheurs furent primés, dont 1 enfant.

Enfants :

1ère place : **GARCIA Maël**

Adultes :

1ère place : **PRUDA Daniel**

2ème place : **PRUDA Guillaume**

3ème place : **DUPONT Pierre**

Pour conclure cette belle matinée de pêche, le verre de l'amitié a été offert dans le jardin de la Salle Polyvalente.



23



Bons d'achats alimentaires au profit du Secours Catholique

Le **Secours Catholique de Saint Marcel** accueille plus de **100 personnes** en grande difficulté, dans son épicerie solidaire et la demande ne cesse d'augmenter.

Malheureusement, la banque alimentaire de Carcassonne ne parvient pas à approvisionner en quantité suffisante le Secours Catholique.

Le CCAS a proposé aux membres de la Commission d'attribuer des bons d'achats alimentaires qui seront utilisés à l'Intermarché d'Argeliers.

Suite au vote favorable, Monsieur le Maire, Gérard Leteissier a demandé à Myrienne Dupont, Vice-Présidente du CCAS, de bien vouloir se charger de cette mission.

Le **mercredi 11 août 2021**, des bons d'achats d'une valeur totale de **200 €** ont été remis à Monsieur Charles De Seguin, Président de l'antenne de Saint Marcel du Secours Catholique.



Lutter contre l'épidémie

24

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sanitaire contre la COVID-19, Madame Zins-Roussel, coordinatrice de la mission « **Tester Alerter Protéger** » portée par l'ARS sur le département de l'Aude, était présente à **la salle polyvalente le mardi 17 Août**.

Avec son équipe de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, elle est intervenue pour sensibiliser la population aux autotests et à l'utilisation du passeport sanitaire.

Les administrés qui le souhaitaient ont également pu bénéficier de tests antigéniques donnant droit à un pass-sanitaire de moins de 72 heures.



Le groupe CHACANA

Samedi 17 septembre 2021, la Municipalité accueillait **le groupe CHACANA** qui, comme son nom l'indique, a proposé aux spectateurs présents et pendant 1h30, un concert composé de chansons et de mélodies d'Amérique du Sud.

La prestation fut remarquable. Construite autour d'un voyage musical d'une rare qualité et qui avait également une dimension pédagogique, la soirée enchantait unanimement le public.



Journée mondiale « World Clean Up Day » !

25

le Samedi 18 Septembre, à 9 heures, répondant à l'appel de la Municipalité, **une vingtaine de personnes** s'est retrouvée sur **le pont du Cantonnier**.

Les abords du Canal ont ainsi été nettoyés par nos concitoyens présents, dont certains représentaient leur Association et par des Elus.

Le service Environnement du Grand Narbonne avait fourni les sacs poubelles et les gants.

Une cinquantaine de kilogrammes de déchets a été ramassée.

Notre Commune s'inscrit désormais dans ce dispositif, qui sera renouvelé cette année.



Vendanges de la Vigne des 87 !

La désormais **traditionnelle Vendange de la Vigne des 87**, s'est déroulée **le Jeudi 23 septembre**, sur cette vigne plantée en 2007, en hommage à « Ceux d'Argeliers », initiateurs de la révolte viticole de 1907.

Dès 9 heures, **des élèves du Groupe Scolaire Michel Bernard**, encadrés par leurs Professeurs, des ATSEM, mais également des parents, ont été accueillis par des membres de **l'Association « Les Vins de Marcelin »**.

Ce sont 870 Ceps qui ont ainsi été allégés de 1 940 kgs de cépage Mourvèdre.

Un chèque d'un montant de 2 500 Euros, provenant de la vente du vin issu de la récolte de l'an dernier, a été remis à Madame la Directrice de l'Etablissement.

La Cave Coopérative La Languedocienne et ses Vignerons sont parties prenantes de cette manifestation, toujours très appréciée par l'ensemble des participants.



Tout sur l'habitat

Le service itinérant du Grand Narbonne **"Tout sur l'habitat"**, en partenariat avec la Municipalité a fait escale à Argeliers **le jeudi 7 octobre de 10 h à 14 h**. Plusieurs stands, installés dans le Parc Marcelin Albert ont accueilli les administrés qui s'étaient déplacés en nombre pour être informés et conseillés sur tous les sujets liés à l'habitat.

Les élèves du Groupe Scolaire Michel Bernard, en présence de Mme la Directrice de l'établissement, furent sensibilisés aux problèmes de l'eau et de l'élimination des déchets.

Les Compagnons Bâtisseurs étaient également présents dans le cadre du dépannage pédagogique à domicile. Avec des habitants du village, ils fabriquèrent un bar mobile à disposition des Associations, et des jardinières destinées à poursuivre le fleurissement du village.



L'agglomération du Grand Narbonne, dans le cadre de ses compétences, a mis en place ce guichet unique pour l'habitat, afin d'informer la population des aides tant techniques, administratives et financières existant dans ce domaine.



27

Opération Brioches



Organisée par le CCAS, l'opération Brioches s'est déroulée du **samedi 9 au dimanche 19 octobre 2021** Place François Mitterrand.

Le bénéfice de cette vente qui s'est élevée à **1 436 Euros**, a été officiellement remis à Madame Henric représentant l'Association Familiale Départementale pour l'aide aux personnes Handicapées Mentales.

Le CCAS a offert 20 brioches au Groupe Scolaire Michel Bernard.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal a **Pris acte** de l'installation d'Antoine MICHEZ, en qualité de Conseiller Municipal

Election d'un délégué suppléant au SIVU du Sud Minervois, en remplacement d'un délégué démissionnaire

Par 16 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Désigné Monsieur Antoine MICHEZ, en tant que délégué suppléant de la Commune, devant siéger au sein du SIVU du Sud Minervois.

Election d'un délégué suppléant au SIVU des Passerelles, en remplacement d'un délégué démissionnaire

Par 16 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Désigné Monsieur Antoine MICHEZ, en tant que délégué suppléant de la Commune, devant siéger au sein du SIVU des Passerelles.

Commission Municipale 2 « Finances et Développement Economique » - Remplacement d'un membre démissionnaire

Par 16 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Désigné Antoine MICHEZ, pour siéger au sein de la Commission 2 « Finances et Développement Economique », en remplacement d'un membre démissionnaire

Commission Municipale 3 « Economie Solidaire et Responsable » - Remplacement d'un membre démissionnaire

Par 16 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Désigné Antoine MICHEZ, pour siéger au sein de la Commission 3 « Economie Solidaire et Responsable », en remplacement d'un membre démissionnaire

28 Modification du nombre d'Adjoints, suite à la démission du 3ème Adjoint

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Décidé de supprimer le Poste d'Adjoint vacant.

Création de deux courts de tennis – Demandes de subventions

Par 15 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), Patrick SEYFRIED ayant décidé de ne pas participer au vote, le Conseil Municipal a Décidé de solliciter l'Etat, la Région et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, pour l'obtention de subventions.

Rénovation du Monument aux Morts – Demandes de subventions

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Décidé de solliciter le Souvenir Français, l'ONACVG, La Fédération André Maginot et le Conseil Départemental, pour l'obtention de subventions.

Aménagement sécuritaire RD 326 Route de Mirepeisset – Demandes de subventions

Par 16 Voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Décidé de solliciter la Région, le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, pour l'obtention de subventions.

Syndicat Intercommunal de Voirie – Emprunt globalisé 2022

Par 16 Voix POUR et 2 Voix CONTRE (Laurent ALBEROLA et Patricia POHER), le Conseil Municipal a Demandé au Syndicat de Voirie de réaliser un emprunt de 100 000 € afin de financer les travaux du programme 2022, et Décidé que le remboursement de cet emprunt se fera par fiscalisation.

Le CCAS de Moussan



Les échanges ont été fructueux et ont permis aux élus de recevoir de nouveaux témoignages sur le cachet et l'authenticité de notre Commune, fière d'un Patrimoine dont la valorisation constitue un objectif raisonnable et nécessaire.

Le Samedi 30 Octobre, le CCAS de Moussan avait choisi notre village dans le cadre des sorties qu'il effectue avec ses membres.

Accompagnés par Madame Myrienne DUPONT, 1ère Adjointe, les visiteurs ont découvert le Centre Ancien d'Argeliers, avec ses richesses historiques et architecturales.

Accueillis ensuite en Mairie, ils ont pu dialoguer avec Monsieur le Maire, Mesdames DUPONT et PALMIE.



Le Marché Festif spécial Halloween

Le Marché Festif spécial Halloween, organisé par le Centre Social Les Passerelles, en collaboration avec la Municipalité, a connu un franc succès.

Une vingtaine de producteurs locaux s'étaient déplacés pour être présents à cette manifestation, qui attira de nombreux visiteurs autour des différents stands.

Des enfants et des parents, déguisés pour l'occasion défilèrent dans le centre du village. Comme le veut la tradition, des bonbons furent distribués et nous remercions les commerçants du Village pour leurs participations.

Les animations proposées par le Centre Social furent particulièrement appréciées par les « petits » et par les « grands ».



29



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La Commémoration du 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 a revêtu un caractère particulier, empreint de la solennité que requiert cette Cérémonie, qui rend également hommage à tous les Morts pour la France.

Précédé par quatre porte-drapeaux, un important cortège regroupé derrière une formation des Cadets de la Défense suivis d'élèves du Groupe Scolaire Michel Bernard, de membres de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Argeliers, d'Elus, de Pompiers de la caserne de Bize, de représentants de la Protection Civile et de très nombreux administrés, a quitté la Mairie pour se rendre au Monument aux Morts.



Un avion de tourisme tirant une banderole sur laquelle chacun pouvait lire Liberté, Egalité, Fraternité, survola à plusieurs reprises le lieu de rassemblement.

Le Chef de Corps et le Piquet d'Honneur d'un détachement de la Base Aérienne de Narbonne, accueillirent le cortège au Monument aux Morts.

En présence de Madame le Major de la Brigade de Gendarmerie de Ginestas, du Capitaine Cyril Poulet et de son adjoint, le Président de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Argeliers, prononça un discours, suivi de celui de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, lu par Gérard Leteissier, Maire de la Commune.



Les autorités en uniforme saluèrent pendant la sonnerie aux morts et la Marseillaise, qui fut également interprétée par les enfants de l'Ecole.

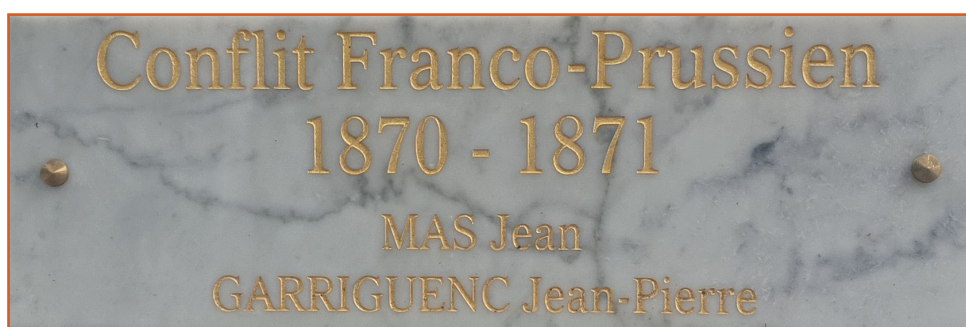
Une plaque à la mémoire de deux Argeliésois, Jean-Pierre GUARRIGUENC et Jean MAS, tombés au champ d'honneur lors du conflit Franco-Prussien de 1870-1871, a été dévoilée.

Leurs noms figureront désormais sur le Monument aux Morts de notre Village, comme le précisa M. Alain Torres, Secrétaire de l'Association des Anciens Combattants, lors son allocution.

Un apéritif dînatoire, offert par la Municipalité et préparé par l'Association Les Petites Mains, clôtura cette manifestation à laquelle participèrent **plus de 350 administrés**, rassemblés pour partager avec émotion ce moment cérémoniel.



31



Restauration du Chemin de la Brasserie

Récemment, le Syndicat de Voirie est intervenu sur la Commune, afin de procéder à **la restauration du Chemin de la Brasserie**.

Sur un linéaire de 700 m, celui-ci a été reprofilé, rechargé en granulat de 0/20, puis compacté.



« Cœur des Hommes »

Les Argeliésois(es) s'étaient déplacés(es) en nombre ce **Samedi 20 Novembre au Lido**, pour assister au concert du

« Cœur des Hommes ».

32

Nul besoin de présenter ce groupe vocal, dont la prestation a été une nouvelle fois à la hauteur des attentes.

Le répertoire, de grande qualité, a non seulement ravi les spectateurs présents, mais leur a également permis de participer, en reprenant certains refrains de mélodies, glorifiant notre Région.



Une heure trente de détente pour les administrés qui avaient répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité.

Jeux de cartes et de société



Les joueurs de cartes et les amateurs de jeux de société se réunissent depuis Novembre, à la salle des aînés. .

Les jeux ont lieu tous les 1ers et les 3es mercredis de chaque mois de 14 heures à 17 heures.

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe afin de passer d'agréables après-midis.

Remise du chèque Téléthon

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, **L'Association « Les Petites Mains »** a, cette année encore, soutenu le combat porté par l'AFM-Téléthon, destiné au financement des projets de recherche sur les maladies génétiques neuro musculaires essentiellement mais aussi sur d'autres génétiques rares.

Madame Françoise Rynders, en sa qualité de Présidente des « Petites Mains » avait invité des Elus pour présenter le chèque de 2600 Euros correspondant au résultat des actions citoyennes menées dans notre village et qui sera prochainement remis à l'Association Française de Myopathie.



Bons d'achats alimentaires au profit du Secours Catholique

Des bénévoles du Secours Catholique et en présence de Monsieur Charles De Seguin, responsable de l'antenne de Saint-Marcel, ont procédé à une collecte de produits alimentaires à **l'entrée du magasin Intermarché d'Argeliers, le samedi 27 Novembre 2021.**

33

Les organisateurs avaient souhaité la présence de Monsieur le Maire d'Argeliers et de Madame la 1ère adjointe en charge du CCAS, afin de remercier la Municipalité pour la remise de bons d'achats d'un montant total de 200 euros, au profit de la banque alimentaire.



Le Père Noël

De nombreux enfants du Groupe Scolaire Michel Bernard accompagnés par leurs enseignantes, des ATSEM et des parents étaient réunis ce vendredi 17 décembre à l'aérodrome d'Argeliers, pour accueillir le Père Noël.

Malgré un léger retard dû à son importante activité en cette période hivernale, son arrivée fut saluée avec enthousiasme par les élèves mais également par toutes les autres personnes présentes.

Dès l'apparition, dans le ciel bleu Argéliésois, d'un objet volant qui rapidement fut identifié, les premiers cris de joie retentirent. Chacun put observer **un hélicoptère** se dirigeant vers le public. S'approchant de la zone d'atterrissage et effectuant un vol stationnaire, l'appareil permit à chacun d'apercevoir le Père Noël.

Des allers et retours à très basse altitude et à très faible vitesse furent ensuite exécutés, avec maîtrise par le pilote, devant des spectateurs conquis par la magie de la prestation.

La sortie de l'habitacle du Père Noël qui vint ensuite à la rencontre des écoliers, clôtura avec une allégresse non feinte cette matinée ensoleillée.



34

Organisée, en collaboration avec la Municipalité, par le dynamique et ingénieux Président de l'**Association « Les Ailes Argéliésoises »** Monsieur Guillaume Goncalves, cette manifestation remarquable a été très appréciée et marquera les mémoires de celles et ceux qui y assistèrent.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

Enquant 2021 – Convention de partenariat à conclure avec l'Association « Les Vins de Marcellin »

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Validé la participation de la Commune à l'acquisition d'un fut, malgré l'annulation de la vente aux enchères 2021, et ce pour un montant TTC de 2520 €.

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la Commune d'Argeliers – Promesse de bail emphytéotique à conclure avec la Société Eléments

Par 13 Voix POUR, 3 Voix CONTRE (Patrick SEYFRIED, Laurent ALBEROLA et Patricia POHER) et 3 ABSTENTIONS (Amandine PALMIE, Anne-Emmanuelle JOUANNE et Macha CASTEL) le Conseil Municipal a Approuvé le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur le territoire de la Commune, S'est engagé à mettre en compatibilité le zonage et le règlement du futur PLU, avec le projet de centrale photovoltaïque, et a Autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse de bail emphytéotique correspondante, avec la Société ELEMENTS.

Acquisition de la parcelle A 2738, constituée du Cabinet Médical et de ses abords

A l'UNANIMITE, moins UNE ABSTENTION (Macha CASTEL), le Conseil Municipal a Approuvé l'acquisition de la parcelle cadastrée A 2738, constituée du Cabinet Médical et de ses abords, pour un coût TTC de 90000 €.

Approbation des contrats de location, à conclure avec les médecins

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Approuvé la conclusion d'un bail de location professionnel, avec chaque médecin occupant le Cabinet Médical, pour un montant mensuel et forfaitaire de 500 € TTC.

Création et composition d'un Comité Consultatif, relatif à la Mission Centre Ancien, conduite par la Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Approuvé la création d'un Comité Consultatif, relatif à la Mission Centre Ancien, conduite par le Grand Narbonne, sa composition et la désignation de ses membres, et a désigné Monsieur le Maire en qualité de Président.

35

Recensement 2022 – Recrutement des agents recenseurs

A l'UNANIMITE, a Décidé de recruter 5 agents recenseurs, qui seront nommés par Arrêté du Maire, pour réaliser le recensement de la population, durant les mois de Janvier et Février 2022 et de rémunérer chaque agent recenseur sur une base forfaitaire d'un montant de 1 120 € Brut, correspondant à 33 % du plafond de la Sécurité Sociale, fixé à 3 428 €.

Acquisition du Cabinet Médical – Demande de financement d'un emprunt.

A l'UNANIMITE, le Conseil Municipal a Approuvé la proposition de prêt du Crédit Agricole, d'un montant de 100 000 €, sur 20 ans.



Club de Judo

Les nouveaux tapis de judo ont été livrés en fin d'année dernière.

La situation sanitaire avait provoqué un retard important dans leur livraison mais la situation ayant été régularisée, les judokas ont pu pratiquer leur discipline sur des tatamis de qualité.

A l'invitation de M. Garcia, Président de l'Association, des élus ont assisté à un entraînement, dirigé par le professeur du club M. Fronty.



Concours des Illuminations de Noël

36



Comme chaque année, la Municipalité récompense les habitants inscrits au Concours des Illuminations de Noël.

Douze participants ont œuvré pour illuminer leurs maisons et/ou leurs jardins, en faisant scintiller de mille feux certains quartiers de notre village.

Ils ont émerveillé non seulement les petits mais également les grands grâce à ces moments de rêve si précieux en cette période un peu triste de l'hiver et en cette fin d'année, marquée fortement par la recrudescence de la pandémie.

Le classement a été établi selon plusieurs critères : le travail d'ensemble, l'investissement et l'originalité.

Compte tenu de la qualité des décorations, de la recherche, les jurés, chaleureusement accueillis lors des visites, ont rencontré beaucoup plus de difficultés pour faire un choix.

Nous tenons à féliciter les habitants qui ont pris part à ce concours pour leur créativité. Ils ont contribué non seulement à l'amélioration du cadre de vie, mais également à la mise en valeur de notre village, en complétant les illuminations que notre Commune a mis en place au centre du village.



Nous remercions les participants, et nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux l'an prochain.

Cette année, pour des raisons liées à la crise sanitaire, il n'y aura pas de remise de prix en public. L'essentiel étant la participation, tous les administrés qui avaient fait le choix de concourir recevront un lot à domicile.

37

Paniers de Noël pour les personnes âgées

Fidèle à sa mission sociale de proximité, le Centre Communal d'Action Sociale a tenu à se rapprocher des personnes âgées de plus de 80 ans, en cette période difficile marquée par une recrudescence de l'épidémie.

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, **des corbeilles ont été confectionnées par les membres du CCAS, qui ont ensuite procédé à leur distribution aux administrés concernés.**

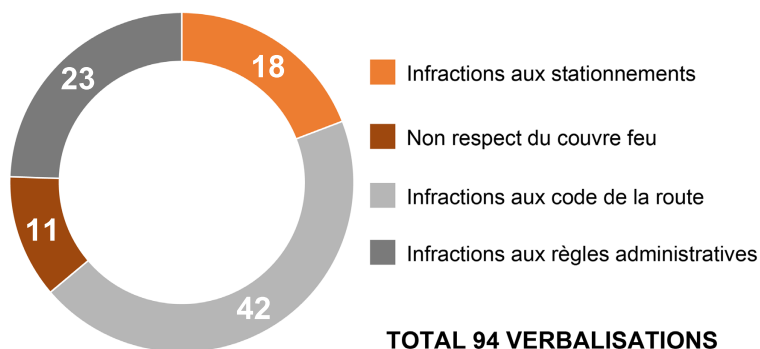
Ce colis de Noël, composé de produits alimentaires de qualité, a été très apprécié.

Sa remise a permis de rencontrer nos anciens et d'échanger avec eux en toute convivialité.

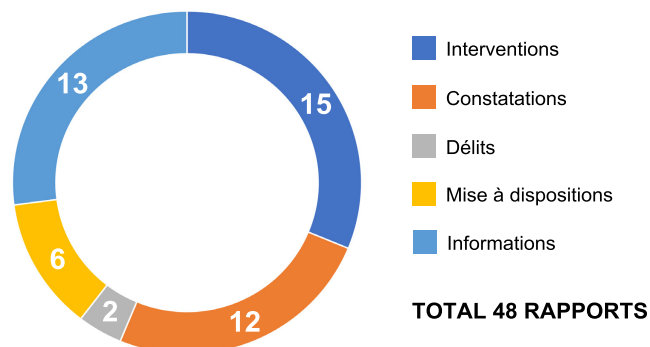


Bilan 2021 de la Police Municipale

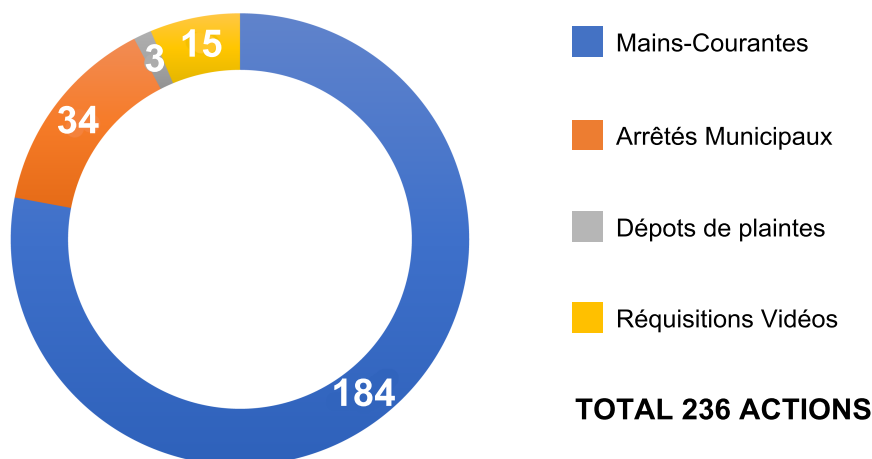
VERBALISATIONS



RAPPORTS



ACTIONS



38

Le bilan du travail effectué par la Police Municipale apparaît clairement dans les documents qui vous sont présentés.

Ce qui n'est pas visible, ce qui est moins mesurable, ce sont toutes les actions de prévention qui sont menées quotidiennement par les 2 policiers chargés de veiller à la sécurité.

Ces actions sont essentielles par la proximité qu'elles supposent, et sans laquelle elles perdraient de leur efficacité.

Le rôle de la Police Municipale ne se cantonne pas aux verbalisations, qui demeurent des moyens complémentaires parfois nécessaires, au même titre que les mains-courantes et les dépôts de plainte.

Le travail de la Police Municipale, c'est aussi le règlement des problèmes de voisinage, avec les difficultés que cela représente souvent et le rappel au civisme. Autant d'actions qui demandent de réelles compétences pour être efficaces.

La mutualisation mise en place avec les Communes de Saint Nazaire, Ginestas et Saint Marcel, constitue un atout considérable pour les villages cités. Elle est un point fort de la sécurisation et assure aux administrés des garanties qui permettent un fonctionnement apaisé de notre quotidien.

Le guichet unique – Vos démarches d'urbanisme en ligne

Les demandes de Permis de Construire pour une maison individuelle peuvent être déposées **par voie dématérialisée**.

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer en ligne toutes demandes d'autorisation d'urbanisme : Permis de Construire, Permis d'Aménager, Permis de Démolir, Déclaration Préalable de travaux et Certificats d'Urbanisme.

Vous pouvez ainsi vous dispenser d'un dépôt au format papier en Mairie, ou par voie postale avec RAR.

Ce mode de dépôt est néanmoins toujours possible.

Pour faire une demande d'autorisation en ligne, il suffit de créer un compte sur un guichet unique puis de déposer le dossier en ligne en suivant les instructions à l'écran.

Pour accéder au guichet unique, taper :

<https://grandnarbonne.geosphere.fr/guichet-unique-narbonne>

Guichet unique de Narbonne

Vos Démarches d'Urbanisme en Ligne

Connexion ou création de votre espace

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)
[Créer un compte Particulier / Professionnel.](#)

39



Remerciements au corps enseignant du Groupe Scolaire Michel Bernard ainsi qu'aux parents d'élèves



40

La Municipalité d'Argeliers souhaite remercier le corps enseignant du Groupe Scolaire Michel Bernard, qui, malgré les difficultés liées à l'épidémie, a remarquablement réussi à gérer une situation difficile.

Malgré les absences de certaines professeures des Ecoles victimes de la covid 19, Madame Théron, directrice de l'établissement, avec le soutien de ses collègues et des ATSEM, est parvenue à assurer l'accueil des enfants.

La détérioration de la situation sanitaire et la mise en place d'un protocole dicté par le ministère de l'Education nationale, ont perturbé le fonctionnement de l'établissement malgré les efforts consentis.

Pendant une journée les cours n'ont pas été assurés. Le service minimum que la Municipalité a organisé avec le concours des ATSEM, s'est déroulé dans de bonnes conditions. Nos remerciements s'adressent également aux parents d'élèves, qui, conscients des problèmes potentiellement engendrés, ont très majoritairement fait preuve, malgré les contraintes, d'un civisme exemplaire, en gardant leur(s) enfant(s) à domicile.

Les quelques élèves présents ont pu ainsi être accueillis à l'école au sein de petits groupes, dans le respect des consignes imposées.

L'Association Félines Possibles

La Municipalité d'Argeliers soutient l'Association « **FELINS POSSIBLES** » qui gère, dans la limite de ses moyens, les chats errants sur la Commune.

Son rôle est de les stériliser, les identifier, les soigner et de stabiliser cette population (l'Association n'est pas un refuge). Si les chats des rues ont un rôle sanitaire en chassant les rats, les souris et en contenant leur prolifération, ils peuvent créer pour la commune, en se multipliant, de réelles nuisances, entraînant malheureusement des actes répréhensibles de la part de certains citoyens (empoisonnement, tir à la carabine, piégeage...)



Nous rappelons que les sévices graves, les actes de cruauté, les abandons, sont passibles de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Si vous constatez la présence de chats errants, qui posent problème (nuisance, marquage urinaire ou naissance de chatons), vous pouvez contacter l'association en vue de les stériliser.

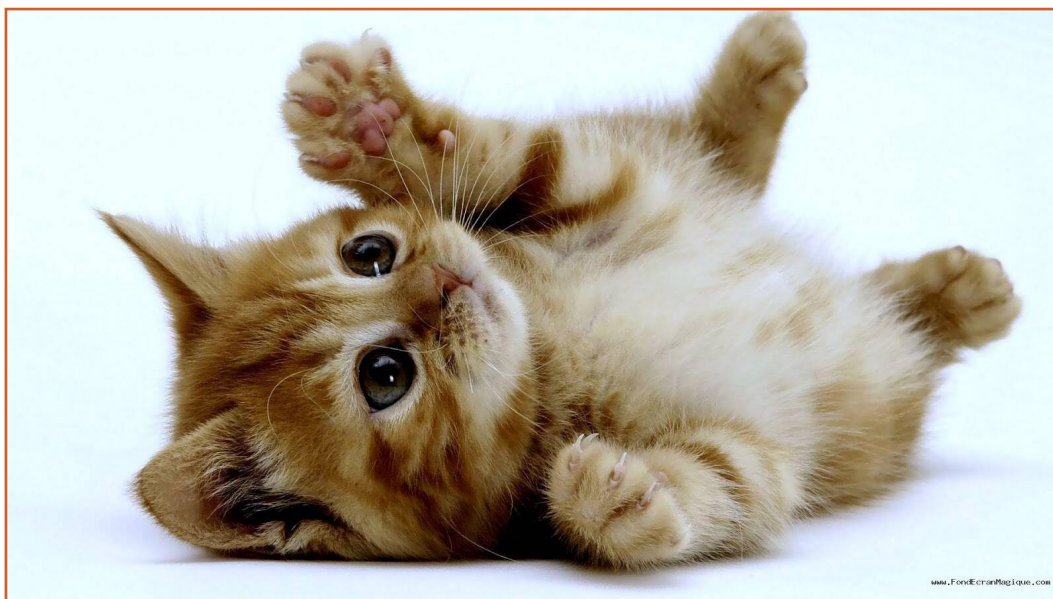
Le travail de l'Association est mis à mal par la non stérilisation des chats de particuliers. **Vous avez un chat et vous aimez votre animal : pensez à le stériliser.** Le coup de l'intervention est d'environ 100 € pour une femelle et de 60 € pour un mâle. Si vous êtes en grande difficulté financière, vous pouvez contacter l'Association qui propose une aide à la stérilisation. Vous pouvez le faire à partir de six mois, ce n'est qu'une petite intervention, et vous protégerez votre animal contre de nombreuses maladies, et éviterez d'augmenter la surpopulation et la misère féline. Chaque année, trop de chats et chatons à l'adoption ne trouvent pas de famille d'accueil.

Les dons de chatons sont encadrés par la loi : Tout d'abord, un chaton ne peut être donné que s'il a plus de 8 semaines (mais un chaton n'est réellement prêt pour l'adoption qu'à 3 mois). Ensuite, le donneur a l'obligation de remettre au nouveau propriétaire un animal identifié, il doit le faire à ses frais. Il est interdit de donner plus d'une portée par an pour un particulier.

41

Association Félines Possibles : 06.28.07.61.11

Facebook : association félines possibles



Fleurir nos rues

Pour le plaisir des yeux, pour mettre un peu de couleur et de gaieté nous avons constitué un petit groupe d'habitants qui, depuis l'an passé, a entrepris de fleurir des lieux non couverts par l'activité des services municipaux : Place François Mitterrand, la Promenade autour des platanes, Place des vendangeurs, la vasque de la Petite Rue Française.

Nous souhaitons, par cet article, remercier toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur contribution à la collecte que nous avons installée au printemps chez les commerçants du village.

La somme obtenue par cette collecte s'ajoute à notre propre contribution, et nous a permis d'acheter de nouveaux bulbes qui ont été plantés aux pied des arbres de la Promenade.

Un grand merci à Marie - Thérèse Auduit pour les graines, au « Pourquoi de la Chose » pour le terreau, à Maryse Leteissier pour les deux grands bacs en pierre, à Liliane Candille pour les boutures de plantes et ses judicieux conseils, à Alec Cobb pour ses grands pots de terre cuite et ses boutures qui nous ont ainsi permis de débiter ce fleurissement.



42

Indépendantes de tout parti politique, notre seule ambition est de participer, à notre échelle, à égayer notre village et donner à chacun l'envie de fleurir son devant de porte ...

Vous souhaitez nous rejoindre ? Rien de plus simple !

Vous pouvez contacter : Liliane 06 59 92 08 55 ou Maryse 06 13 46 00 04



Construction d'une jardinière par « Le gang des jardinières » avec l'aide des Compagnons Bâtisseurs

Préserver l'offre de soins sur notre Commune

La désertification médicale est un phénomène qui touche la grande majorité des Communes, particulièrement celles situées dans des territoires ruraux. En effet, de nombreuses Communes voient partir leur médecin à la retraite, sans qu'ils soient remplacés.

« La question du devenir de l'offre de soins sur notre Village, reste pour mon équipe et moi-même, une préoccupation constante. Nous avons souhaité anticiper au mieux ce risque de désertification médicale. Pour ce faire, des décisions importantes ont récemment été prises par le Conseil Municipal, après avis des Commissions concernées et du Comité Consultatif, chargé de cette question », explique Gérard LETEISSIER, Maire.



Ainsi, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé, dans sa séance du 16 Décembre dernier, d'acquérir l'actuel Cabinet Médical. Ce bâtiment est aujourd'hui municipal.

« Cette décision constitue la 1ère étape de notre plan d'actions, que nous allons mettre en place progressivement », précise Myrienne DUPONT, 1ère Adjointe, en charge des Affaires Sociales.

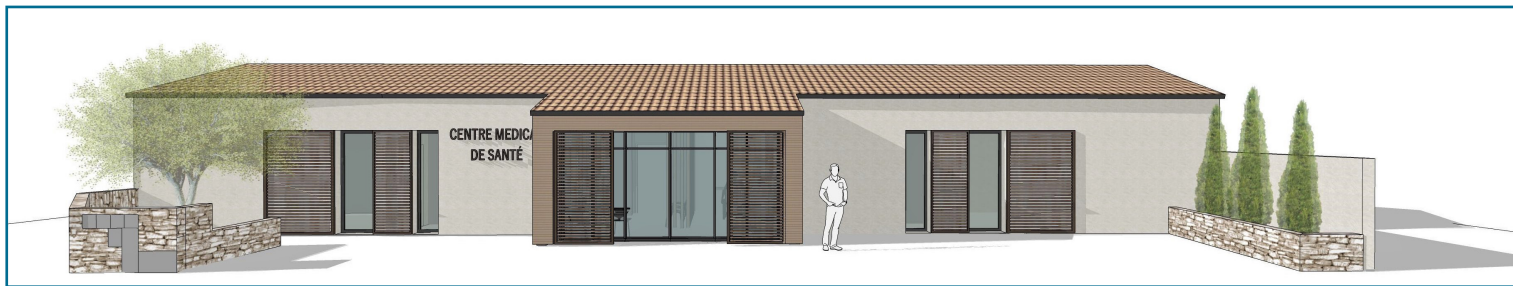
Dès l'automne dernier, la Municipalité a saisi un Architecte, en la personne d'Adeline DOUGE, afin de lui confier la mission d'élaborer un projet de réhabilitation et d'extension, de l'actuel Cabinet Médical. **« Rendre plus attractif ce bâtiment, nous est apparu important, pour les Médecins libéraux qui souhaiteraient s'installer sur notre Commune », ajoute Myrienne DUPONT.**

43

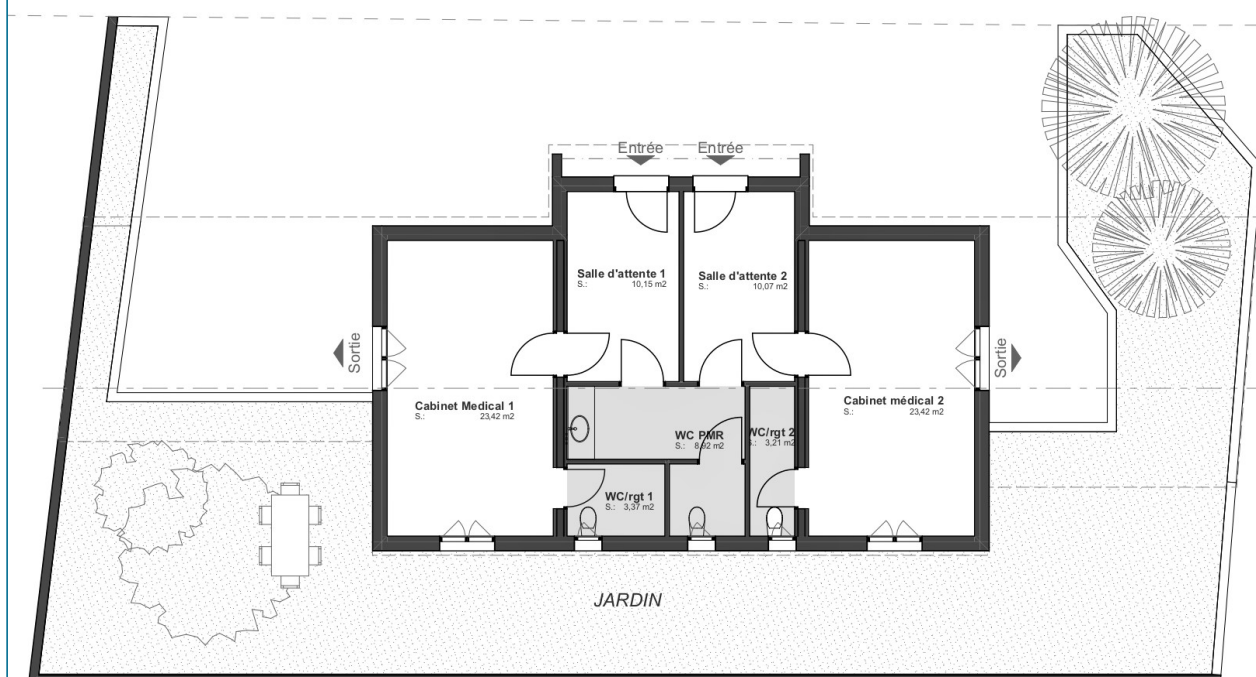
Ainsi, l'actuel Cabinet Médical sera modernisé et agrandi. Deux Cabinets supplémentaires seront créés, une salle d'attente unique sera aménagée en centralité du bâtiment. Celle-ci desservira de part et d'autre, les quatre Cabinets Médicaux. Les menuiseries extérieures et intérieures seront changées, un système de chauffage par climatisation réversible, sera installé, l'isolation sera renforcée, un nouveau revêtement au sol sera mis en œuvre, les façades seront retraitées et équipées de persiennes coulissantes et fixes, offrant des matériaux mixtes, tels que le bois et le métal. La Commission « Travaux » a récemment émis un avis Favorable à ce projet de rénovation. Après avoir saisi celle des « Finances », il sera prochainement proposé au Conseil Municipal, de délibérer sur ce programme de travaux.

Dans le même temps, Monsieur le Maire a conclu un accord avec un Cabinet, spécialisé dans la recherche de médecins. **« Début Février, après un avis Favorable de la Commission des Finances, j'ai signé un contrat avec un partenaire privé, chargé de mener des recherches, pour le compte de la Commune, en vue de recruter un médecin », indique Gérard LETEISSIER.** En complément, la Commune a adhéré à l'Organisme « SOS VILLAGE ». Elle a aussi publié des annonces sur plusieurs sites spécialisés et contacté directement des Universités françaises, mais aussi étrangères.

« Tous les moyens sont mis en œuvre, afin de ne pas se retrouver dans une situation de tension, du fait des départs à la retraite programmés de nos médecins. Nous devons nous armer de patience, tout en restant vigilants et motivés. Nous ne relâcherons pas nos efforts, il en va de l'intérêt de nos administrés. Cette démarche constitue pour la Municipalité, une priorité que nous mesurons et à laquelle nous ne dérogerons pas », conclut Myrienne DUPONT

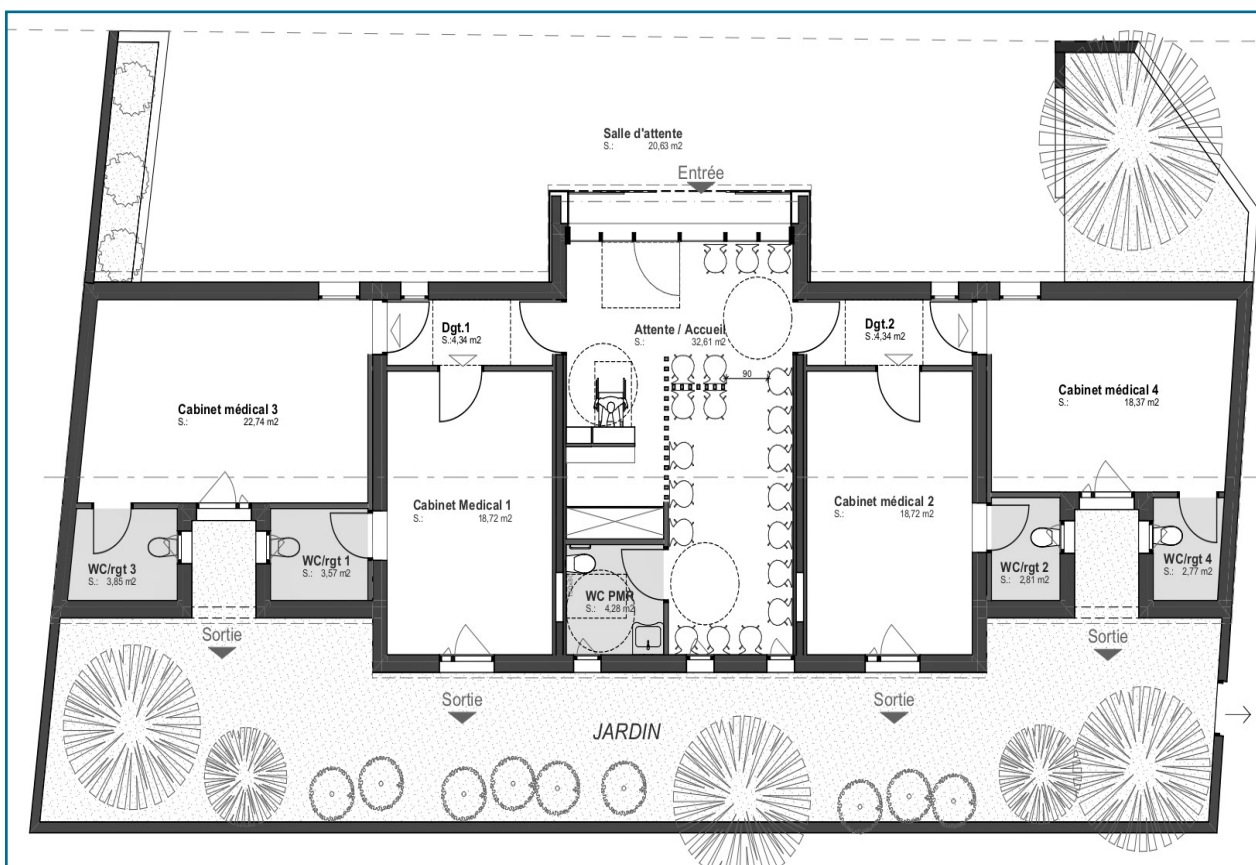


RUE JEAN BAPTISTE BENET



Le Cabinet Médical avant les travaux

44



Le Cabinet Médical après les travaux

La rénovation du Centre Ancien

Un programme à la fois ambitieux et nécessaire !

Afin de faire face à une perte d'attractivité progressive de notre Centre Ancien, la Municipalité a décidé de travailler à un programme de requalification et de redynamisation, en partenariat avec les Services compétents du grand Narbonne. C'est ainsi que sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé, dans sa séance du 12 Décembre 2020, et à l'Unanimité, d'intégrer la « **Mission Centre Ancien** », conduite par le Grand Narbonne.

« Ce partenariat permet à la Commune de bénéficier d'un accompagnement technique et financier de l'Agglomération, en vue de la réalisation d'un diagnostic du Cœur de notre Village, en termes d'urbanisation et d'aménagements », indique Gérard LETEISSIER, Maire.



Le 21 Mai 2021, une équipe du Grand Narbonne spécialisée dans l'étude et la rénovation des Centres Anciens, s'est déplacée sur Argeliers pour une première visite, destinée à évaluer les potentialités de la Commune. Les membres du Grand Narbonne ont été accueillis par Gérard LETEISSIER, Maire, entouré de Myrienne DUPONT, 1ère Adjointe, et de Patrick SEYFRIED, Conseiller Municipal. Cette rencontre sur site a engendré de la part de ces techniciens, des commentaires élogieux sur les possibilités qu'offre le Village.



La rénovation du Café de Marcelin ALBERT, s'inscrit prioritairement dans cette démarche.

Pour ce faire, Gérard LETEISSIER et Myrienne DUPONT, se sont déplacés **le 28 Mai 2021**, sur la Commune d'ARZENS, à l'invitation de Monsieur le Maire. Cette Commune a fait le choix de restructurer un bâtiment public existant, pour le transformer en Café.

Les échanges fructueux et conviviaux avec le Maire et les élus de ce Village, ont permis de mieux cerner la procédure à mettre en œuvre, en vue de concrétiser un tel projet sur Argeliers.



Le 23 Juillet 2021, M. Damien VAN GASTEL, Directeur de l'Aménagement Durable du Territoire au sein du Grand Narbonne, a souhaité revenir à Argeliers pour témoigner de l'intérêt que la Communauté d'Agglomération porte au Café Marcelin ALBERT.



En présence d'élus de la Commune et de Monsieur Le Directeur Général Des Services, Monsieur VAN GASTEL a échangé avec les élus pour s'imprégner de l'histoire Argeliésoise et du rôle déterminant joué par Marcelin ALBERT et les 86 villageois qui l'entouraient en 1907, dans son combat pour la défense de la Viticulture.

La visite sur site qui a suivi, a conforté la nécessité de mener une étude approfondie sur le devenir de ce Café qui, avec l'aide des partenaires institutionnels, s'inscrira dans une démarche globale de rénovation et de valorisation du Centre de notre Village.

46



Une étude de faisabilité sur ce bâtiment, est en cours de réalisation. Elle sera prochainement proposée aux Associations qui militent pour sa réouverture, depuis plusieurs années. Les Commissions Municipales concernées et le Comité Consultatif, seront saisies pour avis.

« Afin de répondre à une attente forte de la population Argeliésoise, nous envisageons, d'ici la fin du mandat, de réhabiliter ce bâtiment en « Bistrot de Pays », d'en faire un lieu à la fois de convivialité et de mémoire. Notre Village ne peut plus se contenter d'un local historique remarquable, dont l'accès à la population reste fermé », conclut Myrienne DUPONT, 1ère Adjointe.

Dans la continuité des travaux initiés au printemps, sur la rénovation de notre Centre Ancien, **le 9 Septembre 2021**, la Municipalité avait répondu à l'invitation du CAUE de l'Aude et du Service Habitat du Grand Narbonne.

Durant cette journée, Gérard LETEISSIER, Maire, Myrianne DUPONT, 1ère Adjointe et Patrick SEYFRIED, Conseiller Municipal, ont participé à une visite dans le Tarn, destinée à présenter différentes réalisations, qui accordent une place importante au végétal et mettent en valeur l'Architecture et le Patrimoine.



Ce déplacement a été également un temps de rencontre et de partage d'expériences.

Trois sites ont été visités.

Le premier, dans le Village « **Les Cabannes** », près de Cordes sur Ciel, où le projet de la Municipalité était de valoriser les ambiances et les identités des espaces publics, en lien avec les armatures minérales et végétales qui traversent le Village.



Le deuxième se situait à « **Castelnau de Levis** », avec pour objectifs de redonner une lisibilité aux remparts, de réorganiser la circulation et le stationnement en limitant la présence de la voiture, de développer les plantations et de retravailler les abords de l'église.



Les aménagements réalisés et conçus avec sobriété, ont créé un cadre de vie agréable favorisant la convivialité.



Le troisième se situait dans la Commune de « **Valderies** », où la volonté de revitalisation du Centre-Bourg, a permis la requalification et la restructuration d'une Place, par la création d'une trame végétale, permettant d'aménager un espace de rencontre.



« Cette visite aura conforté la volonté de la Municipalité, de poursuivre l'action déjà impulsée, en partenariat avec les Services concernés du Grand Narbonne, afin de donner au « Centre Ancien » de notre Commune, une dimension à la hauteur de son fort potentiel », souligne Gérard LETEISSIER, Maire

48

Dans la continuité des relations établies depuis plusieurs mois avec le Service « Centre Ancien » du Grand Narbonne, la Municipalité a reçu le Jeudi 7 Octobre 2021, plusieurs représentants de l'Agglomération.



Deux Architectes retenus par le Grand Narbonne, étaient présents à cette réunion. Il s'agit du Cabinet LAFOND de Montpellier. Celui-ci a reçu pour mission de travailler à l'élaboration d'un diagnostic de notre Centre Ancien.

Ce Cabinet a souhaité être informé des objectifs de la Commune, en matière de restructuration du Centre du Village.

Une visite sur le terrain, avec les différents acteurs et des élus, a suivi cette rencontre.



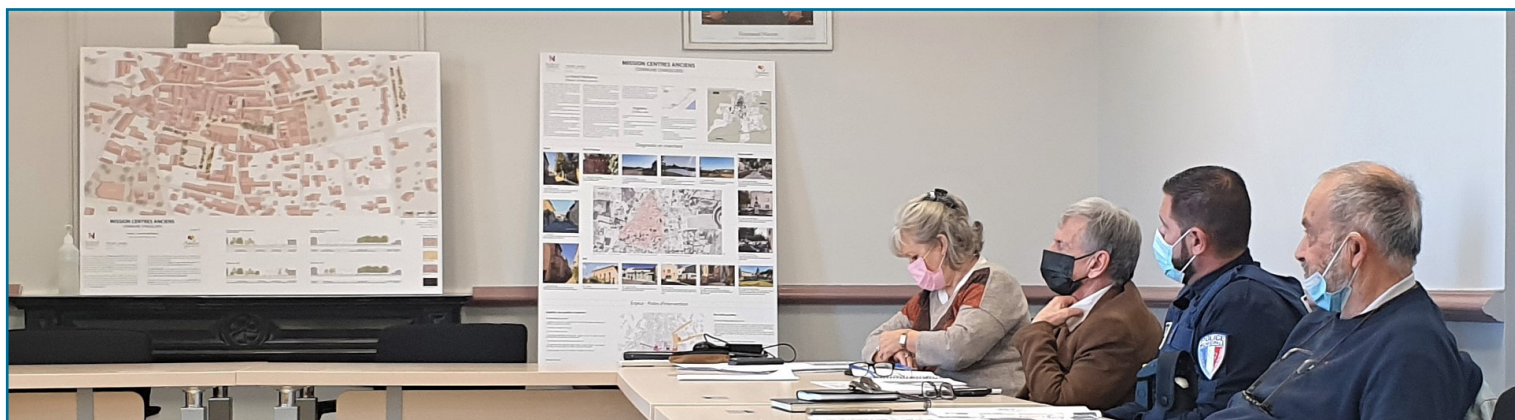


Sur un itinéraire en adéquation avec les intentions communales, les façades qui pourraient bénéficier d'un aménagement avec une participation financière de l'Agglomération, ont fait l'objet d'une présentation aux deux Architectes. Il s'agit des façades des particuliers mais aussi des devantures de nos commerçants.



49

Le 3 Février dernier, le Cabinet LAFOND a présenté aux élus de la Commune, les conclusions de sa mission d'études, sur notre Centre Ancien. Le résultat de ce travail collaboratif, a abouti à la réalisation d'un diagnostic, décliné en plusieurs Fiches Actions.



Cette feuille de route, qui s'inscrit dans la durée, a été ensuite soumise à l'avis du Comité Consultatif, récemment constitué et composé d'élus et d'administrés, ainsi qu'aux différentes Commissions concernées. Les Commerçants de notre Village seront prochainement réunis, afin de leur présenter les orientations déclinées dans ce document. Enfin, la population aura accès à une présentation documentée des différentes étapes de sa réalisation, et sera ainsi concertée.

La transformation de notre Centre Ancien, est désormais initiée. Elle sera inscrite dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours d'élaboration. Sa réalisation nécessitera plusieurs années. Elle suppose la demande et l'obtention de subventions, l'adhésion de partenaires départementaux, régionaux et européens, des échanges, des débats, des consultations. Parce que l'objectif est noble, il doit aboutir en bénéficiant du soutien du plus grand nombre.

« L'identité de notre Village, c'est d'abord son cœur. Travailler à sa valorisation, à son embellissement et à sa revitalisation, lui impulser un nouveau dynamisme, tel est l'objectif de la Municipalité », conclut Gérard LETEISSIER.



Le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de révision

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été institué par la Loi n°2004-811 du 13 Août 2004, dite de modernisation de la Sécurité Civile.

Il a pour objectif de prévoir l'organisation à mettre en place autour du Maire, et de préparer les outils opérationnels qui permettront de préserver la sécurité des populations, des biens, et la sauvegarde de l'Environnement, face à un événement de Sécurité Civile.

« Cette organisation permet à l'équipe municipale de gérer les crises majeures, telles que les catastrophes industrielles, les phénomènes climatiques, les accidents de transport de matières dangereuses, les dysfonctionnements des réseaux d'eau ou d'énergie, ainsi que les problèmes sanitaires de type épidémique », indique Gérard LETEISSIER, Maire.

L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.



Ainsi, pour être efficace lors d'un événement, le Maire et ses Services doivent s'appropriier pleinement les procédures et les actions prévues par le PCS.

Actuellement, le PCS de la Commune est en cours de révision. Une démarche pilotée par un Groupement d'Experts dans la gestion de crises et des risques, composé des Cabinets spécialisés PREDICT, CYPRES et BRL INGENIERIE.

51

Le PCS révisé sera présenté en réunion publique fin Juin 2022.



Projets de sécurisation – RD 326 et RD 826

Route de Mirepeisset et Rue Jean Jaurès

Le Jeudi 22 Juillet, Madame RAMOND, chargée d'Opérations au sein de l'Agence Technique Départementale, a été reçue en Mairie par M. Gérard LETEISSIER, Maire, Mme Myrienne DUPONT, 1ère Adjointe et M le Directeur Général des Services.

Cette réunion avait pour objectif de présenter aux élus, l'étude effectuée Rue Jean Jaurès et Route de Mirepeisset, portant sur la sécurisation de ces deux axes départementaux.



Un comptage des flux routiers a été effectué et a permis de confirmer le nombre important de véhicules empruntant ces voies ainsi que les vitesses très majoritairement excessives.

Un projet d'aménagement chiffré de ces zones accidentogènes, a été remis à Monsieur le Maire.

Ce document a fait l'objet de demandes de subventions auprès des partenaires habituels de la Commune.

52

Agence
Technique
Départementale

ATD11

L'ingénierie au service des collectivités

Plan de situation



Recensement de la population 2022

En 2021, en raison de l'épidémie de Covid-19, le recensement de la population n'avait pas eu lieu.

Il s'est finalement déroulé à partir du 20 janvier 2022, et s'est terminé il y a plusieurs semaines.

Il a nécessité un investissement important de la part des agents recenseurs, qui n'ont pas ménagé leur peine pour que les services de l'INSEE puissent recevoir les informations nécessaires au dénombrement des logements, des administrés et de leurs principales caractéristiques : **sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type d'habitation, modes de transport, déplacements ...**

Cette campagne effectuée par **4 agents** a permis à l'INSEE d'établir ainsi des données, d'où découlera la participation de l'État au budget de la Commune.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal et la détermination du mode de scrutin.

Dans leur grande majorité, les Argeliésoises et les Argeliésois, conscients de l'importance de cette opération, ont fait preuve d'un civisme exemplaire, soit en restituant en Mairie les formulaires officiels qu'ils devaient renseigner, soit en choisissant l'option numérique.



The poster features the French Republic logo (Liberté, Égalité, Fraternité) and the INSEE logo (en partenariat avec votre commune). The central illustration depicts a stylized town with various buildings, a large yellow sun, and people engaged in daily activities like walking, cycling, and flying a kite. The text is in French and provides information about the census process and the importance of participation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRÉSENTES

Travaux de Voirie 2022

Tous les ans, le Syndicat Intercommunal de Voirie effectue, pour le compte de la Commune, un certain nombre de travaux. Pour 2022, la Municipalité a fait le choix de traiter les chemins suivants :

1. Le Pont du Cantonnier
2. Le Chemin de l'Esquinal
3. Le Chemin de la Muraille
4. Le Chemin des Parapentes

« En 2022, nous avons souhaité mettre l'accent sur les Chemins de Vignes. Nous espérons que ces travaux seront terminés avant la période des traitements », indique Gérard LETEISSIER, Maire.



54

Le Chemin des Parapentes a été traité en Février 2022



A cela, il a été décidé de procéder à la rénovation du pluvial, Boulevard du Général de Gaulle, face au Christ. Un chantier qui permettra de sécuriser le stationnement et la circulation, à cet endroit du Village, par la pose de buses.





Enfin, dans l'optique de renforcer la sécurité sur cette entrée du Village, un plateau ralentisseur sera mis en place, Rue Jean Jaurès.

55



« A partir de 2023, nous consacrerons nos efforts au traitement de la Voirie au centre du Village, sans pour autant délaisser la réhabilitation des chemins de Vignes », conclut Gérard LETEISSIER

Tribune du Groupe "Argeliers Autrement"

Depuis presque deux ans, notre groupe ARGELIERS AUTREMENT défend les idées de notre programme au sein du conseil municipal. Nous le faisons car nos électeurs nous ont mandatés pour cela et que nous pensons qu'elles servent les intérêts de tous les habitants d'ARGELIERS.

Aujourd'hui, un certain nombre de nos propositions trouvent une écoute auprès de la majorité municipale et nous nous en félicitons. Il s'agit principalement du travail sur la revitalisation du village et de son centre (participation à l'étude centre ancien, opération façades et café Marcellin Albert), sur la remise à l'étude d'un plan d'urbanisme cohérent protecteur de nos espaces agricoles et de notre cadre de vie, sur la prise en compte du maintien et du redéploiement du service des médecins à ARGELIERS, en restructurant la maison médicale pour l'accueil de nouveaux médecins.

Ces études permettront au village de solliciter des subventions et des aides de la part des partenaires territoriaux (État, Région, Département, Grand Narbonne, Bailleurs sociaux).

Bien sur, la gestion passée du village a conduit à une forte limitation financière et nous ne sommes pas pour l'augmentation de la pression fiscale. Cette situation conduit donc à des choix difficiles et à des désaccords avec la majorité municipale. Nous avons voté contre le projet de résidence sénior qui comme le premier projet sera sans doute refusé par le préfet car il est situé en dehors des zones urbanisées du village. Créer un quartier social de 70 logements séparés du reste du village est une erreur, de notre point de vue des logements sociaux moins nombreux doivent être intégrés au village par petites opérations.

De plus, nous demandons régulièrement à la majorité que la population soit davantage associée aux choix du conseil municipal (site internet du village digne de ce nom, réunions publiques et de quartiers). Mais il nous faut reconnaître que la situation sanitaire du pays est un obstacle à cette politique et que les réunions de commissions et de comités consultatifs ont été réactivées par la majorité et le nouveau Maire.

Enfin notre groupe restera constructif, positif et optimiste pour faire avancer tout ce qui contribuera à l'amélioration de la vie du village et de ses habitants.

GROUPE "ARGELIERS AUTREMENT"

Tribune du Groupe "Humaine et Responsable"

En 2020, la majorité municipale avait programmé la construction de 73 logements sociaux (Résidence Intergénérationnelle). La pétition signée par 387 habitants mettant en avant le surplus d'insalubrité au regard d'une station d'épuration non conforme et l'emplacement du projet se trouvant en dehors des parties actuellement urbanisées de la commune avait sensibilisé le Préfet de l'Aude qui avait refusé le permis de construire. Le 30 Décembre 2021, le même bailleur social a déposé une nouvelle demande de permis de construire pour 70 logements sociaux (Résidence Séniors), sur la même parcelle et alors même qu'à ce jour aucune date de mise en service de la future station n'est garantie !!!

Lors du Conseil Municipal du 27 Janvier 2022, la majorité a passé en force la réalisation de ces 70 logements sociaux.

Il faut savoir qu'une « Résidence Sénior » n'a aucune existence juridique propre, il s'agit purement et simplement de logements sociaux soumis aux critères prioritaires d'attribution usuels, de telle sorte que le fléchage d'attribution en direction des Séniors ne pourra concerner qu'une petite partie de ces logements. La grande majorité de ces logements seront affectés au relogement des opérations de rénovation urbaine et de lutte contre l'habitat indigne soit un délestage des banlieues.

En lieu et place nous avons proposé que soient réalisés, échelonnés dans le temps, une vingtaine de logements sociaux, sous forme de petits programmes disséminés à l'intérieur du village, si possible par rénovation de l'habitat dégradé et vacant. Ce qui correspond peu ou prou au besoin d'Argeliers toutes catégories confondues et qui cadre avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Narbonne auquel nous sommes soumis.

De plus ce projet de 70 logements sociaux, va coûter plus de 600 000 Euros aux habitants (voirie, trottoirs, voie douce d'accès au centre du village, éclairage public, réseaux...) pour un programme qui sera exonéré d'impôt foncier pendant 25 ans.

57

Patricia POHER, Laurent ALBEROLA

Tribune de la Majorité Municipale

Cela fait maintenant plus de 16 mois, que les élus de la Majorité Municipale travaillent à la mise en œuvre de leur programme. Une période particulière et exceptionnelle, marquée par la crise sanitaire, que nous subissons tous. Malgré les difficultés qu'elle a engendrées, nous nous sommes attachés à préparer, sur les plans administratif et budgétaire, les dossiers les plus importants à nos yeux, ceux qui serviront en priorité les intérêts de nos concitoyens.

Nous avons souhaité conduire cette démarche dans un esprit de dialogue et de concertation, tant au sein du Conseil Municipal, qu'au niveau des Commissions et des Comités Consultatifs. Les Groupes d'Opposition ont été associés au débat et écoutés. Leurs propositions, lorsqu'elles nous semblaient servir l'intérêt de tous, ont été prises en compte.

C'est ainsi que des similitudes entre notre programme et celui de la liste Argeliers Autrement, nous ont permis de mener une démarche commune, sur des sujets que nous considérons comme essentiels pour l'avenir de notre Village. Cela n'exclut évidemment pas le débat contradictoire et constructif, que nous encourageons parce qu'il est source de progrès.

Néanmoins, nous regrettons l'existence au sein du Conseil Municipal, d'une autre forme d'Opposition, agressive et stérile. Une Opposition qui tente de diviser, de manipuler l'opinion et les débats. Une Opposition qui a décidé systématiquement de détruire plutôt que de construire et de s'en prendre aux Personnes, ainsi qu'aux Fonctions qu'elles occupent, délaissant ainsi le terrain des idées et des projets collectifs. Bref, une Opposition qui désert l'intérêt de tous.

A cette Opposition, nous lui répondons que le temps électoral n'est pas encore arrivé. Celui du travail doit nous occuper pleinement, chacun dans ses responsabilités.

58

En ce qui nous concerne, nous continuerons à travailler sans relâche, dans un esprit de cohésion, de rassemblement, afin de construire un avenir digne du potentiel exceptionnel de notre Village. Si par le passé, certains aspects de la gestion municipale ont pu être négligés, aujourd'hui, le temps est venu d'œuvrer en bonne intelligence, pour s'ouvrir à des possibles, jusqu'alors ignorés. Se rassembler pour mieux vous servir, telle est notre responsabilité.

A très bientôt

**Pour le Groupe de la Majorité Municipale,
Gérard LETEISSIER,
Maire**

La culture a occupé une place de choix dans notre village au cours de ces dernières années.

Si les projections cinématographiques ont été globalement maintenues, la période épidémique que nous subissons a profondément modifié notre programmation culturelle. La sécurité des administrés constituant une priorité, nous avons fait le choix de réduire le nombre des spectacles en les organisant uniquement lorsque les arrêtés préfectoraux nous l'autorisaient.

Les comédiens, les chanteurs connaissent le Lido, les qualités de son acoustique, le confort de la salle. Ils savent que l'accueil qui leur sera réservé sera toujours chaleureux.

Le public Argéliésois a la réputation d'être exigeant, les artistes le savent et apprécient de présenter leur spectacle dans notre village.

L'année 2022 ne nous permettra pas de retrouver un rythme d'animation comparable à celui des années qui ont précédé l'épidémie.

Néanmoins, et en prévision d'un retour à un fonctionnement normal, des contacts ont été pris afin de pouvoir à nouveau offrir aux administrés des représentations dont ils sont friands.

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie, les animations à l'extérieur sont d'ores et déjà programmées. Notre intention est de maintenir la fête de la Musique, la fête du 13 juillet avec sa retraite aux flambeaux ainsi que l'ouverture exceptionnelle du Café Marcelin Albert le 16 juillet organisée par l'Association Le Café de Marcelin. L'Enquant fait l'objet d'une réflexion quant à son organisation mais la date du 14 août est retenue et devrait permettre aux administrés et aux visiteurs de participer à cet événement destiné à valoriser la viticulture.



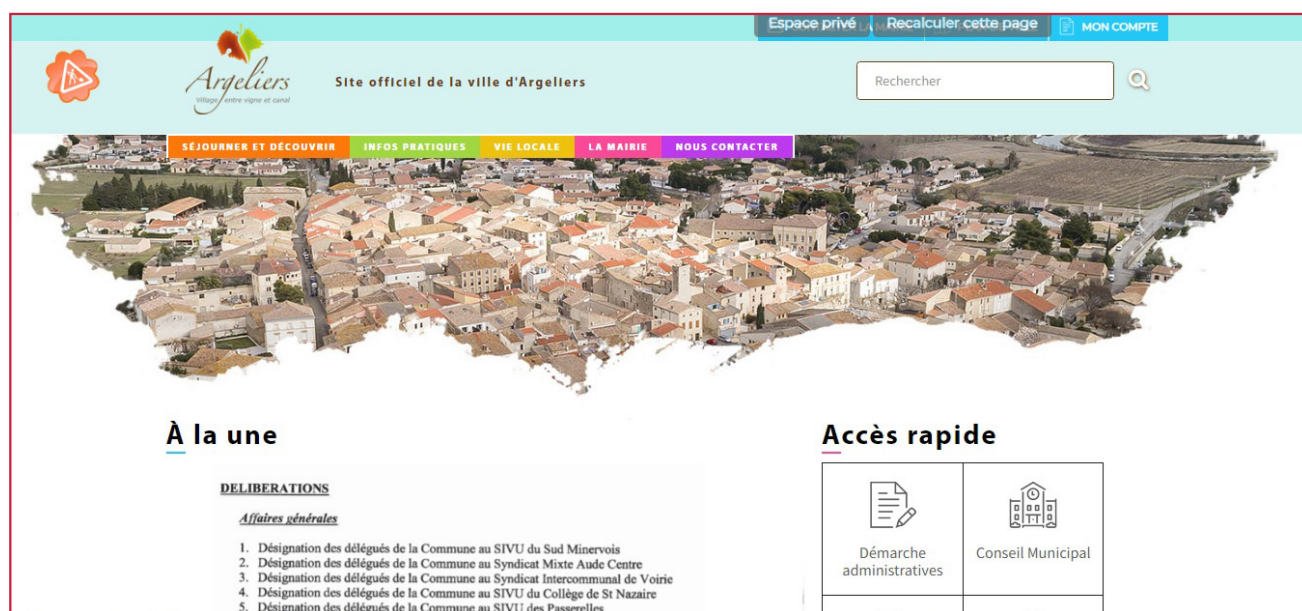
Le site internet : www.argeliers.fr

Le site internet de la Commune sera prochainement terminé.

Nous concentrons nos efforts pour que son ouverture soit programmé dans les meilleurs délais.

Nous mesurons l'attente des nombreux administrés qui souhaitent pouvoir utiliser cet outil de communication, complément du site Facebook de la Mairie, déjà largement visité.

Vous trouverez ci-dessous la page d'accueil de ce site totalement rénové, que nous avons voulu facile d'accès, convivial et documenté.



60

La Boîte à idées



Une boîte à idées sera prochainement installée près du Parc Marcelin Albert.

Cet outil de proximité, de communication entre les élus et les administrés, est destiné à recueillir l'expression de tous et de refléter les préoccupations des uns et des autres, en permettant une participation citoyenne à la vie communale.

Chaque habitant, chaque visiteur, quel que soit son âge, pourra ainsi déposer ses remarques constructives, destinées à améliorer le bien être de tous et servant l'intérêt général de notre village.

Toute suggestion, accompagnée du nom de son auteur, sera examinée par les élus.